

Réf: Dossier N°: 47995



AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ARCHANGE BTP » Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON GESCO TP, 01BP4894ABJ01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Fév. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARCHANGE BTP ».

Objet: Travaux publics ,VRD, Etude technique,Bâtiment Travaux Publics, Promotion immobilière ,Gestion immobilière (location et vente de biens immobiliers), Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON GESCO TP, 01BP4894ABJ01

GERANT: Monsieur TIOTE LASSINA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09155 du 05/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8565 du 05/04/2018

